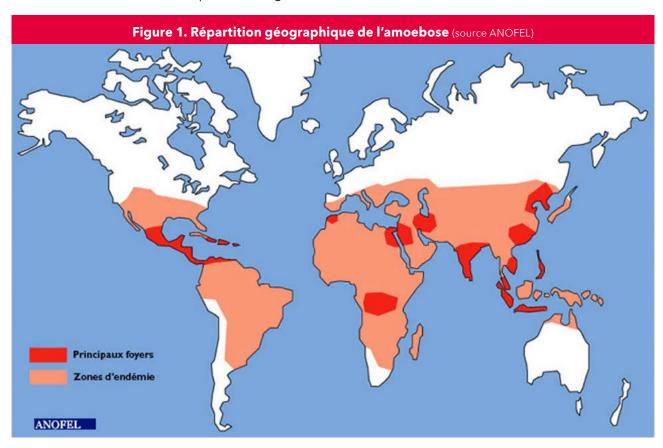


Amoebose tissulaire

1. Épidémiologie

L'amoebose est une infection parasitaire liée au péril fécal, due à un protozoaire, Entamoeba histolytica, seule espèce pathogène pour l'homme. On regroupe sous le terme d'amoebose tissulaire l'ensemble des localisations extra-intestinales dominées par l'atteinte hépatique et le rare amoebome.

Il s'agit d'une affection cosmopolite qui sévit à l'état endémique dans les régions chaudes du globe (Afrique, Amérique du Sud et Centrale, Asie) où elle constitue un problème de santé publique (figure 1). La prévalence de l'amoebose invasive à E. histolytica, d'estimation difficile, est probablement dix fois inférieure à celle des porteurs d'E. dispar, espèce commensale du tube digestif, non pathogène, de morphologie identique, qui a été récemment individualisée à l'aide de techniques de biologie moléculaire.



E. histolytica est un parasite de l'homme, qui en constitue le réservoir principal. Il se présente sous trois formes :

- les kystes qui sont excrétés avec les selles des malades ou de porteurs sains. Très résistants, ils peuvent survivre plusieurs semaines en milieu extérieur humide. Ils ne sont pas détruits par les désinfectants chimiques de l'eau. Ils constituent la forme de résistance et de contamination ;
- la forme végétative minuta qui vit dans la lumière intestinale et se comporte en saprophyte ;
- la forme végétative histolytica, de taille plus grande, caractérisée par son hématophagie et son caractère pathogène, qui est observée dans les ulcérations intestinales et dans la coque des abcès du foie ou d'autres organes.

La transmission se fait directement par les mains sales ou indirectement par les eaux ou aliments souillés (péril fécal). L'homosexualité masculine favorise la contamination. À l'âge adulte, il existe une forte prédominance masculine (80 %) expliquée pour certains par l'action favorisante de la consommation d'alcool ; l'âge moyen est compris entre 30 et 50 ans. En zone d'endémie, la létalité élevée parfois constatée est en grande partie due au terrain fragile des patients et à la fréquence des retards diagnostiques.



2. Physiopathologie

Les kystes ingérés par l'homme donnent naissance, dans la lumière colique, à des formes végétatives de type *minuta (Ehm)* responsables d'un portage asymptomatique prolongé (amoebose-infestation). De temps à autre, *Ehm* se transforme en kystes, éliminés avec les selles. Sous l'influence de différents facteurs (réponse immunitaire de l'hôte, facteurs environnementaux) et de facteurs de virulence propres à certaines souches (lectine, peptide, protéases), *Ehm* se transforme en amibes hématophages de type *histolytica histolytica (Ehh)* qui colonisent le colon (amoebose-maladie) (voir le chapitre « <u>Parasitoses intestinales</u> »).

Grâce à leurs enzymes, les trophozoïtes d'Ehh ont le pouvoir de détruire les tissus et de pénétrer dans la profondeur de la muqueuse intestinale créant des ulcérations avec micro-abcès sous-muqueux (dits abcès en bouton de chemise).

Par effraction des veinules, les amibes hématophages gagnent le système porte dont le flux assure leur transport passif jusqu'au foie. Plus qu'à une action directe des amibes sur les hépatocytes, la destruction tissulaire semble résulter de la lyse des leucocytes et des macrophages par les trophozoïtes. Elle libère des produits toxiques qui provoquent la nécrose du tissu hépatique. Le processus progresse de façon centrifuge, conduisant à la coalescence des foyers de nécrose contigus. On ne trouve des amibes et des cellules inflammatoires qu'à la périphérie de la cavité. La réponse immunitaire produit des anticorps sériques non protecteurs en phase aiguë et n'empêchant pas la progression de la maladie. Ils apparaissent vers le 7º jour.

Interviennent également des processus d'immunité à médiation cellulaire : l'induction d'une prolifération lymphoblastique et la production de lymphokines activent la destruction d'Ehh par les macrophages activés et par les polynucléaires neutrophiles.

3. Clinique

3.1. Amoebose hépatique

Localisation la plus fréquente, le plus souvent d'apparence primitive (antécédents d'amoebose colique oubliés ou méconnus).

Forme classique : la triade de Fontan associe une hépatalgie, une hépatomégalie et de la <u>fièvre</u>. L'ébranlement du foie est douloureux.

Formes atypiques : un des éléments de la triade peut manquer. L'hépatomégalie est le signe le plus inconstant. Il faut penser à l'amoebose hépatique devant une fièvre isolée. En Afrique, les formes pseudotumorales font discuter un carcinome hépatocellulaire. Des manifestations pleuropulmonaires, un <u>ictère</u> sont parfois au devant de la scène clinique en fonction de la topographie des abcès.

Formes compliquées : parfois révélatrices, elles font toute la gravite de la maladie. Elles traduisent presque toujours une rupture dans les organes de voisinages (plèvre, péritoine, péricarde) ou dans des voies de drainage biliaire ou bronchique (vomique) d'un abcès volumineux tardivement reconnu (photo 1). D'exceptionnelles formes suraiguës, parfois associées a une forme colique maligne (abcès fulminant de Rogers), sont observées en zone endémique.



Photo 1. Abcès amibiens hépatiques perforés sur pièce anatomique (CFRMST)

3.2. Amoebose pleuropulmonaire

Complication la plus fréquente de l'amoebose hépatique, elle siège préférentiellement à la base droite. On distingue les atteintes réactionnelles (surélévation de coupole, pleurésie) et les atteintes spécifiques : abcès, pleurésie purulente parfois compliquée d'une vomique chocolat, pneumopathie résistante aux antibiotiques qui sont responsables d'une morbidité (séquelles) et d'une mortalité importantes.

3.3. Amoebose péricardique

Complication exceptionnelle et grave (tamponnade) des abcès du lobe gauche hépatique.

3.4. Autres localisations extracoliques

Citons les atteintes spléniques, cérébrales ou cutanées.

3.5. Amoebome

Tumeur inflammatoire caecale ou recto-sigmoïdienne pouvant mimer un cancer colique dont la biopsie, lors d'une coloscopie, montre des amibes au sein d'un tissu granulomateux. La sérologie amibienne est positive. La régression tumorale sous imidazolés peut permettre d'éviter la colectomie, impérative en cas de doute.

4. Diagnostic

4.1. Éléments d'orientation

Le diagnostic est orienté par l'hémogramme : hyperleucocytose à polynucléaires neutrophiles, anémie inflammatoire. La vitesse de sédimentation et la CRP sont élevées. Une atteinte biologique hépatique est possible (cholestase, cytolyse) au cours de l'amoebose hépatique.

La radiographie thoracique met en évidence des anomalies non spécifiques dans 50 % des cas (ascension de l'hémi-coupole droite hypokinétique, épanchement pleural, atélectasies planes de la base droite) d'amoebose hépatique et des images d'abcès, de pleurésie ou de pneumonie au cours de l'amoebose thoracique.

L'échographie demeure l'examen de diagnostic présomptif de l'amoebose hépatique. Elle visualise un ou plusieurs abcès siégeant huit fois sur dix au niveau du lobe droit, de volume et d'aspect variables en fonction du stade de maturation. En zone endémique, la ponction écho-quidée qui montre un pus stérile chocolat, ne contenant pas ou peu d'amibes, peut être utile, en particulier pour différencier l'abcès amibien des abcès dus aux bactéries anaérobies surtout secondaires aux infections des voies biliaires extra-hépatiques.



La tomodensitométrie, plus sensible à la phase précoce, ne paraît pas supérieure à l'échographie dans les conditions habituelles.

4.2. Diagnostic spécifique

Le **diagnostic de certitude** repose en pratique sur la mise en évidence d'anticorps spécifiques dans le sérum, témoins d'une invasion tissulaire à *Ehh*.

Les techniques sont nombreuses : hémagglutination indirecte (HAI), ELISA, qui restent positives pendant plusieurs années, immunofluorescence indirecte (IFI) qui se négative en 6 a 12 mois, très utile en zone endémique pour différencier une amoebose évolutive d'une cicatrice sérologique. Une réponse en urgence peut être obtenue par la technique d'agglutination au latex. L'association de deux techniques différentes permet d'obtenir une sensibilité et une spécificité voisines de 100 %. En cas de négativité initiale, un second prélèvement doit être réalisé après 8 à 10 jours d'évolution. L'intérêt des sérologies est de pouvoir confirmer le diagnostic ; il ne faut pas attendre les résultats pour débuter le traitement.

La recherche d'E. histolytica dans les prélèvements de selles ou les liquides de drainage (abcès du foie, poumon, plèvre) par les techniques classiques est rarement positive dans l'amoebose extra-intestinale.

La recherche d'antigènes parasitaires circulants par techniques immunoenzymatiques dans le sérum ou dans le pus d'abcès ainsi que la PCR sont des techniques complémentaires en expansion susceptibles de rendre des services dans des régions endémiques ne disposant pas de laboratoires référents.

5. Traitement

5.1. Traitement de l'amoebose hépatique (voir le chapitre « Antiparasitaires »)

Le métronidazole, **amoebicide** diffusible, en raison de son accessibilité et de son faible coût, est le traitement de choix. Il est utilisé à la posologie de 1,5 g a 2 g/jour (50 mg/kg/jour chez l'enfant) par voie orale ou intraveineuse pendant 10 jours. Le principal effet indésirable est l'effet antabuse lors de la prise d'alcool. Son excellente biodisponibilité permet un traitement par voie orale, une voie IV n'étant nécessaire que dans les formes sévères où la prise orale est difficile. Le tinidazole ou l'ornidazole, à la posologie de 1,5 g/jour pendant 5 jours, représentent une alternative (voir le chapitre « <u>Traitements courts ou "minute"</u> »). Le traitement est classiquement complété par une cure d'amoebicide de contact pour éliminer les formes kystiques intraluminales et éviter ainsi des récidives possibles. Il est peu utilisé en milieu tropical. Le tiliquibnol-tilbroquinol n'est plus commercialisé, la paromomycine n'est pas disponible dans tous les pays (les modalités d'utilisation des amoebicides et leurs effets secondaires sont rappelées dans le tableau 1).

Une **ponction évacuatrice** du foie guidée par échographie (si l'abcès est accessible), associée ou non a un drainage percutané, doit être envisagée, d'autant plus s'il s'agit d'un volumineux abcès (> 10 cm diamètre) sous-capsulaire en pré-rupture ou siégeant sur le lobe gauche.

Le **drainage chirurgical** est réservé aux formes compliquées (péritonéales, péricardiques) et à l'échec de ponctions répétées.

Tableau 1. Principaux amoebicides tissulaires					
Molecules en DCI	Posologie		Voie	Durée	Effets secondaires
	Adulte	Enfant			
Amoebicides tissulaires Métronidazole	1,5 à 2 g	35 à 50 mg/kg	Orale IV	7 à 10 j	Effet antabuse avec l'alcool Nausées, vomissements
Ornidazole	1,5 g	20 à 30 mg/kg	Orale IV	5 j	Neuropathie périphérique
Tinidazole	1,5 g	30 mg/kg		5 j	



5.2. Traitement des autres amoeboses tissulaires

Il repose sur les mêmes amoebicides que ceux utilisés au cours de l'amoebose hépatique, associés, quand cela est urgent, au drainage des collections purulentes.

5.3. Indications thérapeutiques en fonction du site de traitement

Niveau de soins primaires (niveau 1) : en raison de l'importance pronostique d'un traitement précoce, un traitement d'épreuve par 5-nitro-imidazolés est licite devant un tableau clinique compatible ; l'absence de réponse clinique impose une prise en charge hospitalière.

Hôpitaux (niveaux 2 et 3) : dans ces structures, l'échographie permet un diagnostic lésionnel d'abcès hépatique et guide le traitement en fonction du siège et du volume, la sérologie amibienne venant confirmer le diagnostic. Dans les formes résistantes au traitement médical, la réalisation d'une ponction aspiration écho-guidée, parfois associée a la mise en place d'un drain, est une alternative diagnostique (pus chocolat stérile éliminant un abcès à pyogènes) et thérapeutique.

5.4. Évolution

La guérison rapide est la règle, avec disparition des symptômes en quelques jours, normalisation des paramètres inflammatoires en moins de un mois. La répétition des examens échographiques et sérologiques, qui peuvent rester anormaux pendant plusieurs mois, est inutile dans les formes non compliquées.

6. Prévention

En l'absence d'un vaccin disponible, elle repose, dans les régions endémiques, sur l'amélioration des conditions d'assainissement et d'hygiène par la lutte contre le péril fécal (maîtrise de l'eau et des excrétas) et sur l'éducation sanitaire (lavage des mains).

Recommandations aux voyageurs

L'observance des règles d'hygiène corporelle (lavage des mains avant les repas et après passage aux toilettes), d'hygiène des aliments et des boissons prévient les risques d'amoebose intestinale et, de là, celui d'amoebose tissulaire, en particulier hépatique (voir le chapitre « Parasitoses intestinales »).

Une amoebose tissulaire peut survenir de façon concomitante aux manifestations cliniques d'une amoebose intestinale ou des années après l'épisode diarrhéique ou dysentérique qui a pu être oublié par le patient. Souvent même, l'amoebose tissulaire inaugure la maladie amibienne chez un porteur asymptomatique d'amibes.

Se remémorer un séjour tropical, même très ancien, est de nature à faciliter l'évocation du diagnostic d'amoebose tissulaire si celle-ci survient très tardivement.

Sites web recommandés (accès libre) concernant ce chapitre :

 $\underline{https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/fiches-maladies/amibiase}$ www.cdc.gov/parasites/amebiasis/

https://wwwnc.cdc.gov/travel/yellowbook/2020/travel-related-infectious-diseases/amebiasis